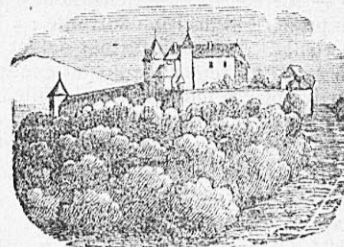




# LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50  
6 mois, » 2 50  
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.  
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue, BULLE

HORAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 5<sup>25</sup> 10<sup>13</sup> 2<sup>05</sup> 8<sup>00</sup> ← Bulle, arr. 9<sup>00</sup> 12<sup>58</sup> 4<sup>28</sup> 10<sup>13</sup>

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton,  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,  
la ligne ou son espace.

Réclames: 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de  
port.

BULLE, le 26 janvier 1894

### La loi sur les communes.

L'art. 76 de notre Constitution a été, par la votation du 14 janvier, modifié comme suit: « La loi règle tout ce qui a rapport à l'organisation politique et administrative des communes. »

Or, dans le courant du mois de mars de cette année, nous aurons le renouvellement de nos conseils communaux, et c'est d'après les prescriptions de cette nouvelle loi organique que les élections devront avoir lieu. Mais, jusqu'ici, nous n'avons absolument rien entendu souffler des dispositions de cette nouvelle loi. Il est probable qu'à la chancellerie on y travaille autour, mais pourquoi envelopper l'élaboration de cette loi dans un si grand mystère?

Vent-on, comme toujours, faire les choses à la diable, c'est-à-dire convoquer le Grand Conseil à la hâte; lui soumettre le matin le projet de loi, le discuter à la vapeur et le faire voter avant que les membres du Grand Conseil aient eu le temps de se rendre un compte exact de ce qu'ils faisaient. Il n'est pas étonnant qu'avec un pareil système nos lois sont tellement bien faites que lorsqu'on veut les mettre en exécution on s'aperçoit qu'elles sont impraticables; on est alors forcé de les abroger, même avant leur mise en vigueur, comme cela est déjà arrivé, ou l'on doit immédiatement procéder à un nouveau replâtrage.

Tout cela, c'est du temps et de l'argent perdus. Que nos députés aient du temps à perdre, c'est possible, mais que le peuple fribourgeois ait de l'argent à jeter par les fenêtres, ceci est une autre affaire. Quand les budgets de l'Etat commencent à boucler par des déficits, c'est le moment de serrer les cordons de la bourse, et à nos députés de faire des lois bien mûries et de durée. Mais, pour cela, il faut que nos députés aient le temps de se faire une idée de la loi qu'ils iront discuter et voter. Il ne suffit pas qu'ils trouvent à leur entrée dans la salle du Grand Conseil le projet de loi sur leur pupitre ou qu'ils aient eu l'occasion d'en prendre connaissance un ou

deux jours auparavant. Il faut, et que de fois la presse de l'opposition n'a-t-elle pas déjà réclamé, suivre l'exemple que nous donnent les cantons voisins et la Confédération. Longtemps avant leur discussion au Grand Conseil ou dans les Chambres, les projets de loi sont publiés par la voie des journaux; l'opinion publique peut se prononcer et émettre ses vœux et ses critiques. Il arrive même alors que devant l'opposition générale ces projets de loi sont abandonnés, et les députés ne gaspillent pas l'argent du peuple à la confection de lois impraticables et impopulaires.

Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous? On reproche aux journaux de l'opposition de toujours critiquer, fournissez-leur donc une fois l'occasion de discuter.

### NOUVELLES DE LA SUISSE

**Banque d'Etat.** — Le Conseil fédéral a décidé qu'en application du nouvel article 39 de la Constitution, qui donne à la Confédération le droit exclusif d'émettre des billets, il y a lieu de créer une Banque d'Etat, pouvant avoir, suivant les besoins, des succursales dans les cantons. Le Conseil fédéral invite le Département des finances à lui soumettre un projet de loi fondé sur ce principe. La banque aurait son siège à Berne. Elle serait chargée, entre autres, de gérer gratuitement les affaires de la caisse de la Confédération. Les cantons devraient participer au capital de fondation.

**Epizooties.** — Le Conseil fédéral, ensuite d'un rapport de son Département de l'industrie et de l'agriculture sur les nombreux cas de fièvre aphteuse introduite en Suisse par du bétail français, arrête: 1) A partir du 25 janvier 1894, le ban est mis, jusqu'à nouvel ordre, sur l'importation du bétail à pied fourchu provenant de France. 2) Le Département fédéral de l'industrie et de l'agriculture est autorisé à délivrer des permissions exceptionnelles d'importation aux cantons qui s'engageront: a) à loger le bétail dans des étables bien appropriées, faciles à désinfecter et placées sous la surveillance constante de la police sanitaire (étables de quarantaine); b) à faire surveiller ce bétail par la police sanitaire jusqu'à l'abatage.

**Péages.** — Le texte de la nouvelle demande d'initiative pour la répartition d'une partie du produit des douanes aux cantons, arrêté jeudi dernier à Herzogenbuchsee, est le suivant:

« Art. 30 bis. — La Confédération doit payer chaque année aux cantons, sur le produit des péages, une somme de 2 fr. par tête, en prenant pour base le chiffre de la population établi par le dernier recensement. »

Cette mesure entrera pour la première fois en vigueur en 1895.

**Initiative Greulich.** — Le comité central de la Société de secours des brodeurs saint-gallois, association qui compte 6000 membres, recommande à ceux-ci d'appuyer l'initiative Greulich et de repousser le projet Forrer.

— La Société commerciale de Lucerne a décidé à l'unanimité de combattre l'initiative Greulich et d'accepter les bases du projet Forrer. M. Greulich assistait à la séance et a défendu ses propositions.

**Zurich.** — Un pauvre diable, revenant de la forêt, dans l'après-midi de lundi, portant une charge de branches de saule, voulut traverser, près d'Oberglatt, la voie à niveau de la ligne Bulach-Zurich. Il fut saisi par la machine, sans doute, car personne ne le remarqua, mais on le retrouva en bouillie.

— M. Ziegler, président de la commission d'Etat, dans un discours prononcé au Grand Conseil, a constaté l'état inquiétant des finances cantonales.

— Le nombre des ouvriers et ouvrières sans travail (y compris les enfants) est de 1339. La commission chargée d'organiser des secours vient en aide à 112 familles, comprenant 226 enfants.

— La direction des tramways zuricois ayant annoncé que douze places de conducteurs de tramways étaient à pourvoir, elle a reçu quatre cents offres de services.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

## JE T'AIME

PAR  
JULIES MARY

Turgis venait à La Motte-Feuilly deux ou trois fois par semaine. Il n'avait pas besoin de questionner pour se mettre au courant de ce drame intime. Il retrouvait à chaque fois la douleur un peu plus cuisante chez la jeune femme, la gêne et l'ennui un peu plus accentués chez Montbriand. Il lisait et l'ennui un peu plus accentués chez Montbriand. Il lisait et de clairément, en ce ménage. Son amour, fait de fiertés et de délicatesses, ne pensait pas à s'en réjouir. Il s'en affligeait, au contraire. Geneviève était pour lui la femme défendue par une triple barrière d'airain: par sa dignité à elle, par son respect à lui, par l'affection qu'en dépit de ses colères et de ses découragements, elle gardait pour son mari.

Madeleine s'était prise d'une amitié particulière pour Turgis. Elle en avait fait son confident et le tutoyait comme un grand frère. Elle était la première à venir à lui quand elle l'entendait. Il l'embrassait. Il l'enlevait dans ses bras.

— Ecoute, lui dit-elle un jour en promenant ses petits doigts dans la barbe du juge, on n'est guère heureux ici. Personne ne se méfie de moi, parce que je ne vois pas, mais si je ne vois pas, je devine ou j'entends. Et même lorsqu'on se tait, ce sont les silences que je comprends le mieux... Père s'ennuie... mère pleure... Pourquoi?

— Petite, lorsque ta mère pleurera, va te pendre à son cou. Tu la consoleras. Tu lui diras que tu l'aimes, qu'autour d'elle il y a des gens qui savent qu'elle est malheureuse et qui la plaignent. Tu lui diras de ne pas pleurer, parce que souvent les larmes irritent l'homme qui les fait verser, s'il

est coupable. Tu lui diras qu'il faut qu'elle conserve un trésor d'indulgence et de pardon, que les tempêtes ne durent pas, et qu'elle prenne garde d'escompter l'avenir par quelque imprudence irrémédiable, si elle veut qu'un jour le calme revienne en son esprit et le bonheur dans sa maison.

L'enfant réfléchissait. Elle repassait en elle chacune de ces paroles. Elle s'en pénétrait, afin de les bien saisir.

— J'ai compris, fit-elle, et si je ne répète pas mot pour mot ce que tu viens de dire, compte cependant que je n'oublierai pas grand-chose.

Et en effet, elle n'y manqua pas, le jour même. Elle avait mis ses bras autour de Geneviève, puisqu'il le lui avait recommandé et, à l'oreille de la jeune femme, émue et surprise, elle murmura les sages conseils de l'ami sérieux et grave.

— Ecoute, dit-elle — elle aimait cette façon de commencer — écoute, c'est lui qui l'a dit et je l'ai retenu par cœur, prends garde d'escompter l'avenir...

— C'est lui? dit-elle... bien qu'elle ne fût pas dupe. Qui donc, cela?

— Mon ami, M. de Turgis. Il n'ose pas, à toi... Tu lui en imposes... A moi, il dit tout. Il est beau, n'est-ce pas, M. de Turgis?... Très beau? Dis... Fais-moi son portrait, veux-tu? afin que je puisse le voir dans moi-même...

— Il est grand, élancé, très distingué de sa personne. Il a l'air en même temps très froid et très doux. Il a la barbe et les cheveux blancs.

— Blond? fit-elle, cherchant — déjà la pauvrette ne se souvenait plus — comme toi, alors, pas comme moi?... Pas comme petit père, non plus?

— C'est cela. Il a le regard franc, qui appelle la confiance et l'amitié. Et je crois que son cœur est plein de tendresses pour ceux qui souffrent...

— Oh! son cœur, je le connais... Ces choses-là, je les vois mieux que toi. Et je suis bien sûre que tu le possèdes tout entier, son cœur.

Geneviève devint silencieuse. Puis, tout à coup, elle em-

brassa l'enfant sur les deux yeux plus fort que d'habitude et se retira.

— Est-ce que je l'aurais fâchée? pensa l'avengle... Oh! non, oh! non!...

Un soir, la comtesse reçut de Paris des paquets qu'elle s'empressa de faire porter chez elle. Elle se retira de bonne heure. Hector, indifférent, était sorti et fumait un cigare sur le balcon.

Le lendemain matin, vers dix heures, on frappa à sa porte. Il écrivait.

— Entrez! dit-il sans lever les yeux, croyant à la venue de quelque domestique.

La porte s'ouvrit. On pénétra dans sa chambre. Il continua d'écrire, puis, ayant achevé, dressa la tête.

Il laissa échapper un geste de surprise.

Il avait devant lui un tout jeune garçon, mince et frêle, de seize ou dix-huit ans au plus.

— Toi, dit-il, toi? Veux-tu m'expliquer?

C'était Geneviève. Elle venait de revêtir un costume de chasse arrivé la veille, et la veille aussi essayé et ajusté avec l'aide de sa femme de chambre. Une jupe plissée en tartan écossais vert et bleu foncé descendait jusqu'à ses genoux; la veste en velours anglais noir, à petites basques coupées, toujours à l'écossaise, était d'une rangée de petits boutons de bronze. Elle était coquette et ravissante au possible. Des molletières de cuir verni lui serraient la jambe et disparaissaient sous un large pantalon bouffant. Elle était coiffée d'un toquet surmonté d'une branche de houx. Un sac en cuir de Russie, à fermoir d'argent, pendait à son épaule, et elle appuyait ses mains, gantées de peau souple et fine, sur les canons d'un fusil de petit calibre. Elle souriait. Son sourire était fier à la fois et timide. Elle se savait jolie, mais elle demandait une caresse.

— C'est bien simple. Tu aimes la chasse avec passion. Eh bien, je chasserai avec toi. J'ai écrit à ma couturière. Tu vois son chef-d'œuvre... Est-ce que cela ne me va pas? J'ai

vaux et bétail.  
deur, de Fr. 2.25 à 6.45  
rand teint > 4.50 à 20.45  
toute gr > 5.95 à 24.50  
grandeur > 2.95 à 17.75  
nuances > 8.45 à 9.50  
ure bleue > 6.45 à 7.45  
grandeur > 10.95 à 17.50  
multicol. > 13.50 à 28.—  
de chevaux et de bétail  
(506)

mpressions.  
150 cm. Fr. —.85 p. m.  
e, 120 cm. > 1.65 >  
t serviettes > —.65 pièce  
t. de Vichy, 45 à 90 c. p. m.

ND DÉPOT  
DE  
**GROS SON**  
I. Chiffelle, receveur d'E-  
oli prix du très beau gros  
nt par wagon complet.  
Pilloud, dépositaire.

ce de farines.  
en face de l'église, à Bulle,  
s pour pain, farines  
toutes les qualités, son,  
réduit.  
Ch. Messerly.

8 janvier prochain:  
**Assée**  
comme, à Siles.  
tion cordiale.  
Droux, aubergiste.

use-repasseuse.  
ent de s'établir à Bulle,  
Nicolas Gex, comme blan-  
seuse. Travail prompt et  
modérés.  
Marie GROSS

ements.  
E, à la maison POFFET,  
Places:  
de 2 chambres avec cuisine;  
de 3 chambres, cuisine et  
de suite. [15]

ouer:  
ville de Bulle, un beau et  
avec un appartement  
pièces au second étage et  
[82]  
taire DUPRÉ, en dite ville.

endre:  
essive (tue). — S'adres-  
ournal. [26]

ouer:  
ement. — S'adresser à  
on, à Bulle. [41]

emande  
de campagne une fille sé-  
re un peu la cuisine et ser-  
vement. Bonnes références  
au bureau du journal. [34]

endre:  
dur, 6 chaises et une  
bureau du journal. [38]

endre:  
portative à incendie, pour  
chez PREEL, ferblantier, [37]

ENDRE  
e de 84 litres, en très bon  
x.  
bureau du journal. [9]

ande à acheter  
eaux quartiers de bois de  
resser offres au bureau du

MERVEILLEUX!  
i SAVON aromatique  
it de lis

RGMANN & Cie,  
e cour, à Dresde et Zurich,  
us efficace et le plus propre  
ons importunes, les taches de  
ons, les dartres, comme aussi  
dure, sèche et jaune, etc.  
mprimerie de la Gruyère, à  
imes la pièce.

Lenz imprimeur-éditeur.

— Le conseil supérieur de la ville de Zurich vient de prendre la décision suivante : « Il est interdit, dès la tombée de la nuit, à tout enfant âgé de moins de 15 ans, de circuler ou de stationner dans les rues et sur les places publiques de la ville, à moins d'être accompagné et surveillé. Les parents et les tuteurs seront rendus responsables des infractions commises. »

— En considération de l'introduction de l'heure de Berlin — qu'on nous impose — la commission scolaire de Zurich a décidé de fixer, pour le semestre d'été, les heures d'école comme suit : de 7 à 11 et de 2 à 4 h. (soit 6 1/2 à 10 1/2 h. et 1 1/2 à 3 1/2 h. de l'heure actuelle), et pour l'hiver, de 8 1/2 à 12 h. et 2 à 4 1/2 h. soir (8 à 11 1/2 et 1 1/2 à 4 h. de l'heure actuelle).

**Berne.** — Lundi soir, une nombreuse assemblée radicale, tenue au Musée, a entendu MM. Brunner et Marti discuter la question de l'inventaire obligatoire au décès. Beaucoup de députés étant présents et la question figurant d'ailleurs au programme de la session, on avait l'illusion d'une séance au Grand Conseil.

M. Brunner a recommandé l'adoption de l'inventaire obligatoire, tandis que M. Marti a donné la préférence au système de l'inventaire facultatif, pleinement suffisant pour remédier à la fraude. C'est dans ce sens qu'a été élaboré le projet de loi sur l'inventaire au décès réclamé par le Grand Conseil.

M. Marti tient l'inventaire obligatoire pour une atteinte inutile à la liberté personnelle, et il ne croit d'ailleurs pas que le peuple bernois accepte la contrainte dont s'accommodent les cantons de Glaris, Schaffhouse, Argovie, Vaud, Appenzell (Rh.-Ext.) et Soleure.

M. Brunner a aussi traité de la revision générale du système des contributions et proné l'impôt progressif.

**Bâle.** — Un plâtrier, père de cinq enfants, qui travaillait sur un échafaudage à la hauteur d'un premier étage, est tombé si malheureusement que, quelques minutes après, il rendait le dernier soupir.

— Müller, de Münchenstein, qui, à l'occasion des élections communales du 3 décembre, se mit, de sa fenêtre, à tirer avec son verrier sur les citoyens et qui tua ainsi le garde forestier Banga, a été condamné à 8 ans de détention et 8 ans de privation des droits civiques.

— On se rappelle l'attentat ayant le vol pour objectif, commis par un nommé Frey, sur la propriétaire d'une ferme isolée, à Sissach, les derniers jours de décembre. Cette demoiselle, Barbara Börlin, vient de mourir à l'hôpital, des suites des mauvais traitements subis à cette occasion.

**Thurgovie.** — Dans une assemblée de 200 citoyens, à Wensfelden, M. le Dr Hartmann, médecin de Rorschach, a parlé en faveur de l'initiative concernant la gratuité des soins médicaux. Il a exposé la question au point de vue médical.

**Vaud.** — Dans sa séance du 19 janvier, le Conseil d'Etat, considérant que la fièvre aphteuse, malgré les mesures ordonnées, tend à se propager chaque jour davantage, a pris un arrêté interdisant dans le canton de Vaud, jusqu'à nouvel ordre, toutes les foires et marchés du gros et menu bétail, chevaux exceptés.

pris sur la bande de tes fusils le nom de ton armurier : Claudin, 38, boulevard des Italiens. Je me suis mis en rapport avec lui et je lui ai acheté ce fusil... Calibre 24... tu entends ? calibre 24... dit-elle en appuyant sur les mots... et c'est une arme anglaise, comme les tiennes... je l'ai vengue à triple verrou... triple verrou, tu entends ?

Elle faisait une adorable moue en disant cela, avançant les lèvres, comme lorsqu'étant toute petite, le père Trinquet la forçait, en s'amusant, de prononcer les mots barbares de fastibales, buffetins et gamboisons.

Il la regarda longuement, sans comprendre tout ce qu'il y avait de gentillesse et d'amour dans ce caprice. Elle trottait par la chambre en faisant sonner ses brodequins. Et elle riait de toutes ses dents.

— Il ne me manque rien. J'ai des cartouches. Seulement je ne serai pas adroite, mais ça viendra. Tu m'apprendras... Tu ne dis rien ?

Il mordait ses lèvres et gardait un front mécontent.

— Ne crois pas que je t'accompagnerai tous les jours. Ça serait trop de fatigue. Non, de temps à autre. Quel plaisir je me fais, si tu savais ! Je ne te gênerai pas. Je tâcherai de régler mon pas sur tes grandes jambes. Et je ne tuerai pas tes chiens, va, je prendrai garde.

Elle vint se pendre à son cou.

— Tu ne te doutes pas combien j'ai été occupée, ces temps-ci, par mes acquisitions... J'ai parcouru tous tes livres de chasse. Je suis très forte en théorie... Oh ! tu peux m'interroger !... Et la chasse au chien d'arrêt, et la chasse au chien courant, au bois, en plaine, et le dressage des jeunes chiens, et les races anglaises et françaises, et les fusils, et les poudres, et les plombs... les crosses courbes et les crosses droites... tout, j'ai tout appris... Tiens, adresse-moi une question pour voir...

Montbriand ne sourcillait pas. Il l'examinait d'un air froid.

— Quelle singulière idée ! murmura-t-il.

— Le nombre des foires d'Avenches a été réduit de douze à cinq. Ces foires auront lieu le deuxième vendredi de février, mars, mai, septembre et novembre.

**Valais.** — La population de Finshaut célébrait lundi la fête patronale. Des jeunes gens tiraient du mortier ; l'un d'eux ayant, par mégarde, mis le feu au sachet de poudre, douze jeunes gens furent blessés ou brûlés, dont un mortellement.

— Dimanche soir, à Trois-Torrents, au-dessus de Monthey, près du pont de la Tine, à l'embranchement des routes de Morgins et de Champéry, le nommé X. B., ancien gendarme, a été assailli à coups de cailloux. Alors que B. était à terre, l'agresseur lui porta quatre coups de couteau, et comme le malheureux avait perdu connaissance, il tenta de le précipiter dans la rivière. X. B. roula jusqu'au bord de l'abîme, mais s'arrêta contre des arbustes et des buissons. La mousse et la fraîcheur de la nuit le firent revenir à lui. Grâce à la constitution peu commune dont il est doué, il put se traîner jusqu'à son habitation, située non loin de là. Les premiers soins lui furent donnés. Il est peu probable qu'il survive à ses blessures.

La brute qui a fait le coup paraît avoir été seule à accomplir cette besogne et avoir obéi à un sentiment de vengeance.

**Neuchâtel.** — Le Conseil d'Etat a donné ordre à un ouvrier typographe, originaire d'Italie, de quitter la ville de Neuchâtel avant jeudi 25 janvier, à cause de ses opinions anarchistes.

— Lundi, une enchère publique de 52,000 litres de vin blanc de Neuchâtel 1892 a eu lieu à Boudry. Les prix ont varié de 37 à 40 cent. le litre.

**Genève.** — Le comité libéral-conservateur a décidé de laisser le champ libre aux radicaux, pour le remplacement au Conseil national de M. Lachenal, conseiller fédéral.

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

**France.** — On constate depuis la rupture commerciale avec la Suisse que les exportations de la région de Mâcon pour la Suisse ont diminué de 50 à 92 %, selon les articles.

— Deux maisons se sont écroulées à Florensac, près de Montpellier, ensevelissant plusieurs personnes. Quelques-unes ont été retirées vivantes, avec des blessures plus ou moins graves. Il y a trois morts et deux personnes ont disparu.

— A Toulouse, une grande explosion s'est produite dans une fabrique de feux d'artifices. Il y a eu 3 tués et plusieurs blessés grièvement. L'explosion est due à l'imprudence d'un ouvrier.

**Italie.** — On raconte à Rome que la veille du premier de l'an, la reine Marguerite, inquiète des embarras du royaume, aurait exprimé ses craintes au roi Humbert. La reine aurait dit : « Au train dont vont les choses, nous allons à la Révolution et à la République. »

Le roi calma en riant les appréhensions de sa femme et, le lendemain matin, quand il alla lui souhaiter la bonne année, il lui offrit ses étrennes dans

Elle se tut, le cœur serré, et tout de suite des larmes lui vinrent aux yeux. C'en était fait ! Elle le sentait maintenant. Et quelle révélation ! Elle ne vibrât plus à l'unisson de l'âme de son mari. Elle en était très loin. Ils ne se comprenaient plus. Il la détaillait, pourtant, des pieds à la tête. Et Geneviève se mit à rougir. Il lui avait semblé voir dans l'œil d'Hector je ne sais quelle lueur ironique. Sans doute, en son esprit, il comparait la beauté délicate, un peu mièvre, de sa femme, à celle plus robuste et provocante de Mme de Chantereine. Et c'était cette comparaison qui faisait rougir la comtesse comme si elle subissait le contact de quelque souillure. Elle trouva quand même un doux mot de reproche.

— Je te demande pardon, Hector, c'est un enfantillage... J'ai cru bien faire et je ne savais pas que je te déplaisais...

Elle se retira lentement. Il la laissa partir. Elle entra chez elle, se regarda dans une glace, puis se mit à rire très haut.

— Sotte, dit-elle, à quoi pensais-tu ? Est-ce que tu peux rivaliser avec Mme de Chantereine ?... A quoi t'a servi ton caprice ? A t'humilier en lui montrant que tu étais mal faite, gauche, empruntée... tandis que l'autre, là-bas, reste triomphante dans sa beauté qui m'accable ! Sotte ! sotte que j'étais !

Un sanglot monta à sa gorge. Elle appuya les deux poings fermés sur les yeux, pour refouler des larmes que par orgueil elle ne voudrait pas verser. Puis tout à coup, folle vraiment :

— Ah ! je le forcerai bien au repentir, au remords !

Elle ramassa son fusil, qu'elle a jeté en entrant, le fait basculer, le charge d'une cartouche, arme le chien. Elle le saisit par le canon, le dirige vers son cœur — son pauvre cœur meurtri par tant de blessures — accroche la gâchette à la clef de la porte et tire de toutes ses forces... Une violente détonation retentit et elle roule dans sa chambre qui s'emplit de fumée... Cependant elle n'est pas blessée... le coup a passé sous son bras, tronant les tentures derrière

un coffret sur lequel, de sa main, il avait épinglé une feuille de papier portant ces mots : « A la citoyenne Marguerite de Savoie, le citoyen Humbert de Savoie. »

— Une preuve du marasme économique de l'Italie est donnée par les journaux italiens. La ligne d'Avellino à Partenopoli a coûté des millions ; le réseau entier, qui n'est pas achevé, en coûtera 75 ; or, la gare de Parlise, qui dessert trois communes, a encaissé depuis le 24 septembre, pour le transport des voyageurs, la somme de « soixante-quinze centimes ».

**Espagne.** — On assure que l'indemnité de guerre que le Maroc devra payer à l'Espagne pour l'affaire de Melilla ne sera pas supérieure à 20 millions de francs. On loue la modération de cette demande et le gouvernement anglais l'attribue à ses conseils ainsi qu'à ceux de l'Italie.

**Allemagne.** — Les journaux allemands annoncent la réconciliation de l'empereur Guillaume avec le prince de Bismarck.

**Serbie.** — On annonce que la reine Nathalie qui, on le sait, est réconciliée avec l'ex-roi Milan, viendra rejoindre ce dernier à Belgrade.

## CANTON DE FRIBOURG

**Militaire.** — Voici la liste complète des promotions faites par le Conseil fédéral, qui intéressent des ressortissants fribourgeois :

M. Jules Folly, de Fribourg, chef du bureau fédéral du génie, à Berne, au grade de colonel. M. Vincent Göttofrey, à Fribourg, major de l'état-major. M. Alexandre Fraisse, à Fribourg, et M. Emile Gremaud, à Zurich, 1<sup>er</sup> lieutenants du génie. M. Emile Noyer, professeur à Berne, major sanitaire.

**Meurtre.** — Le sabre acquitté, le gourdin commence.

Un sombre drame, dont les péripéties n'ont pu encore être entièrement reconstituées, s'est accompli à Granges, près Châtel-St-Denis, dans la nuit du 21 au 22 janvier.

Le nommé Pesse, Jean, en service chez M. François Gabriel, avait passé la soirée à la pinte de cette localité jusqu'à l'heure de la fermeture. Il s'était un moment atablé en compagnie d'un mauvais sujet d'Attalens, F. M., avec lequel il finit par échanger quelques propos un peu vifs. Le lendemain matin, on découvrit, dans le fenil de la grange de Gabriel, le cadavre de l'infortuné Pesse, à demi enseveli dans la paille. Les habits enserrant fortement la tête et les mains, de nombreuses traces de sang qui maculaient le visage et les vêtements, des traces de contusions sur la face de la victime, font supposer que celle-ci a soutenu une lutte énergique contre l'assassin, qui sera parvenu à l'étourdir et à l'étouffer.

M., dont le chapeau et divers effets se trouvaient près du cadavre, a été arrêté dans la soirée du 22 courant. Ses habits couverts de sang et diverses égratignures semblent le désigner comme l'auteur de ce crime mystérieux.

**Fièvre aphteuse.** — Dans sa séance de mardi, le Conseil d'Etat, considérant que la fièvre aphteuse

elle... Et il l'a effleurée de si près que le velours de sa veste de chasse est brûlé...

Telle est la surexcitation de son cerveau malade qu'elle recommencerait peut-être, mais son mari accourt... Il s'élançait vers elle... Il voit qu'elle n'est pas atteinte... Et son émotion disparaît pour faire place à la colère...

— Qu'est-ce donc, dit-il, à quoi t'amuses-tu ?

— Figure-toi... ce n'est pas ma faute... je ne sais comment cela s'est fait... J'avais chargé mon fusil... comme un enfant qui s'amuse d'un joujon nouveau... et le coup est parti... tout seul... Ne me gronde pas... j'ai eu si peur ! Ce n'est pas ma faute, je t'assure...

— Voilà où tu en es des belles études que tu me vantais tout à l'heure... achète donc une poupée... c'est inoffensif...

Il ouvre la fenêtre et lance le fusil sur le balcon avec tant de force que la crose se brise et le canon se fausse.

Il sort sans un mot de plus et Geneviève, hochant la tête :

— L'amour est mort... L'amour est mort...

Puis ses yeux se voilent. Un peu de sueur vient de son front. C'est à peine si elle a le temps de gagner la chaise-longue où elle tombe ; elle murmure, égarée :

— Ne fais pas de moi une Charlotte d'Albret !

Elle sent que tout doucement sa vie s'en va.

— Je le voudrais bien, dit-elle, oui, je le voudrais de tout mon cœur...

Et elle s'évanouit.

(A suivre.)

M. et Mme Corniflet sont invités à dîner chez des amis. Au dessert, Corniflet se met à faire une scène à sa femme et la menace même de la gifler.

Et comme l'amphitryon le rappelle au sentiment des convenances, Corniflet lui riposte d'un air pincé :

— Ce n'était pas la peine, alors, de me dire de me mettre à mon aise, de faire ici comme chez moi !

reste localisée, à district de la Veve le ban est mainten une zone d'infecti Billens et de Villa maintenu sur la c d'infection sur les et Vaulruz. L'inte bétail dans les tr Glâne et de la Ve ordre.

**Démenti in** dent, lorsqu'on rev et coutumes. Si M garre de Riaz, av pas scandalisé de n'aurait pas laiss pas comme cela sommes pas dans goureaux coup de reux gendarme D preuve frappante mais bien mérité

L'Ami du Peu fond par une pla ne menace rien m procureur généra a osé dire sa pen leur déplorable c Nous aimerion voquer l'interven stances aussi, pa ques. Parions qu

**Théâtre.** — salle comble à l dimanche soir p Cecilia et renvo figure aux annon

**Conférence** rence de M. Léo 28 courant, est A 3 heures : manière de trav A 4 heures : nombreuses vue lumineuses. Les personnes que pour la pa heures. Nous nous p cette conférence

## Banqu

MM. les action 18 février, à

Les actions doi 5 heures du soir, Bulle, le 23 jan

48]

Pro

ZU

Diplôme

Prospec

## Filature

se recommande à façon du chan prix les plus mo dans toute sa lo vail prompte et

M. Eugèn > F. Ayr



# Foulards soie

imprimés — 1 fr. 50 le mètre

jusqu'à fr. 6.55 (env. 450 dessins et nuances différents, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur de 65 c. à fr. 22.80 le mètre — en uni, rayé, quadrillé, faconné, etc. (env. 240 qual. et 2000 nuances et dess. diff.)

Damas-soie	à partir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
Grenadines-soie	> 1.50 > 14.85
Bengalines-soie	> 2.20 > 11.60
Robes de bal soie	> .65 > 20.50
Etoffe en soie écrue	> 16.85 > 77.50
Peluches-soie	> 1.90 > 23.65
Satin pour mascarades	> .65 > 4.95
Dentelles-soie	> 3.15 > 67.50

etc. — Echantillons par retour. [150]  
Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

**ÉPARGNE** Série A, samedi 27 janvier, à 8 h. du soir. — Série B, dimanche 28 janvier, à 10 h. du matin : **Assemblée annuelle.** [57]

**GRAINE & farine de LIN**  
Gros son français écailles.  
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.  
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.  
Froment pays comprimé 1<sup>re</sup> qualité.  
Moitié  
Orges et avoines comprimées.  
Bourre d'épeautre.  
Grand choix d'avoines blanches.  
GROS ET DÉTAIL  
Prix très réduits. [17]  
Sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

**Tourbe-litière**  
est en vente à l'usine de MM. CROTTI & Cie, à La Tour-de-Trême (ancienne fabrique de chaux hydraulique).  
Analyse très favorable faite au laboratoire fédéral du Polytechnicum à Zurich sous les auspices de la Société d'agriculture de la Gruyère.  
Prendre connaissance du dosage chez M. Aug. Barras, secrétaire de la Société, agence agricole à Bulle.  
Prix : 2 fr. 50 c. les 100 kg.  
On peut s'adresser à l'usine à La Tour-de-Trême ou chez M. CROTTI, à Bulle. [33]

**A vendre :**  
Au centre d'un beau village de la Gruyère, à proximité de la ville de Bulle, une propriété comprenant maison en mur en bon état, avec 4 chambres chauffables, cuisine, jardin et verger. Cette propriété conviendrait particulièrement à un rentier ou à un ménage de deux ou trois personnes.  
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [36]

**Maçonnerie, gypserie, peinture.**  
Travaux en ciment, etc.  
**F. MORA & FILS**  
A BULLE  
Entreprise de bâtiments et de tous les travaux concernant leur partie.  
PLANS & DEVIS  
Prix très modérés.  
Travail prompt et soigné. [388]

**A VENDRE**  
La Chorale de Bulle met en vente le beau **chronomètre**, soit montre avec chaîne en or, qu'elle a gagnée à la tombola de la section fédérale de gymnastique de Bulle. Le tout est évalué à 500 fr. Les offres sont reçues par Ch. MORET, libraire, caissier de la société. [874]

**Commerce de farines.**  
A la boulangerie en face de l'église, à Bulle, on trouve farines pour pain, farines pour engrais de toutes les qualités, son, maïs, etc., à prix réduit.  
Se recommande **Ch. Messerly.** [10]

**Dernière liquidation**  
au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.  
S'adresser tous les jours, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.  
**P. Brunisholz.** [814]

**BEAU GROS SON**  
Au magasin de M. Chiffelle, receveur d'Etat, on trouvera à joli prix du très beau gros son. Rabais important par wagon complet.  
**Casimir Pilloud,** dépositaire. [722]

**Plus de dos ronds**  
chez les enfants et adultes par l'emploi des

**Epaulières hygiéniques**  
nouveau système de M. LÉON GALLEY, prof. de gymnastique, à Fribourg.  
Dépôt chez Mme **Waldmeyer**, modiste, à Bulle. [44]

## Dépuratif Golliez

OU  
**SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX**  
préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 18 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.**  
Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.  
**Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique** par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.  
Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des Deux Palmiers.  
En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; celui-ci suffit pour la cure d'un mois.  
Dépôts dans toutes les pharmacies. [755]

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.  
Dimanche 28 janvier 1894,  
à 8 heures du soir :

## Soirée dramatique

donnée par la **CECILIA**, société de chant de Bulle.  
**PROGRAMME**  
**LA LETTRE CHARGÉE**  
Fantaisie en 1 acte de LABICHE.  
Personnages : Hortense, jeune veuve (Mlle L. R.); Francine, femme de chambre (Mlle J. G.); Fougasson, Américain (Mlle J. R.); Hector de Courvalin, substitut (Mlle G. W.).  
La scène se passe à Paris.  
**Les Deux comtesses.**  
Opérette comique en 1 acte de BORDÈSE.  
Personnages : La comtesse (Mlle M. Ch.); Paquita (Mlle M. G.); Mme Fritz (Mlle M. M.); Valentin (Mlle R. R.); un domino (Mlle G. W.); invités (Mlle L. R. ....).  
La scène se passe à Milan.  
**Dieu merci! le couvert est mis.**  
Comédie en 1 acte de LÉON GOZLAN.  
Personnages : Le général de St-Paulin (Mlle M. M.); Mme de St-Paulin, sa femme (Mlle L. C.); Hermance, leur fille (Mlle L. D.); Lombard, mari d'Hermance (Mlle R. R.); Rousillon, domestique de St-Paulin (Mlle A. S.); Augustine, femme de chambre chez les St-Paulin (Mlle F. D.).  
La scène se passe à Paris.  
La moitié de la recette est destinée à l'achat de vêtements pour les enfants pauvres qui feront leur première communion cette année. [47]  
Prix des places : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 c.  
On peut se procurer des cartes de places réservées à l'hôtel des Alpes.

**POUR BÉTAIL**  
**Nourriture à bon marché!**  
Beau froment comprimé, à 18 fr. les 100 kg.  
Maïs concassé, à 17 fr. les 100 kg.  
Farines pour engrais, orges, avoines. Tourteaux de lin et de sésame.  
Graines et farine de lin.  
PRIX EXCEPTIONNELS  
**Jos. CROTTI, Bulle.** [742]

**VINS BLANCS** | **VINS ROUGES**  
**CORNAZ Frères & Cie** | **PAUL FEIGEL**  
à LAUSANNE | à BULLE  
Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle que nous avons transféré nos bureaux comme suit :  
1<sup>o</sup> Celui de M. **FEIGEL** au 1<sup>er</sup> étage de la maison **Pinaton**, près de l'hôtel de l'Ecu;  
2<sup>o</sup> Celui de M. **GAPANY** au 1<sup>er</sup> étage de la maison **Savary**, à la Clef-Fédérale.  
La cave subsiste dans la maison **Breuchaud**, en face de l'hôtel du Cheval-Blanc.  
Nous saisissons cette occasion pour nous rappeler au bon souvenir de notre ancienne et fidèle clientèle et restons toujours bien dévoués à ses ordres.  
**PAUL FEIGEL**  
**LOUIS GAPANY** [880]

**Beurre de crème douce**  
qualité supérieure, les 4 1/2 kg. à 10 fr. 50 franco contre remboursement.  
**M. Gottfried** No 5, Guts-Molkerei, 55] (OF9639) *Monasterzyska* (Galizien).  
On demande à louer un **café-restaurant** bien situé et jouissant d'une bonne clientèle. Offres à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler**, Fribourg, sous D 1681 F. [8]

## Carnaval et bénichon.

Lundi 5 et mardi 6 février :  
**DANSE**  
à l'Hôtel de Ville, à Broc.  
Grande salle couverte.  
Bonne musique.  
Invitation cordiale.  
F. RUFFIEUX. [49]

Dimanche 28 janvier prochain :  
**Cassée**  
à la Couronne, à Sâles.  
Invitation cordiale.  
DROUX, aubergiste. [39]

Bains des Colombettes.  
**Cassée**  
le jour de Carnaval, 6 février.  
Invitation cordiale.  
G. MORET. [50]

Dimanche 4 février prochain :  
**CASSÉE**  
à la Maison de Ville de Vuadens.  
Invitation cordiale.  
MAILLARD, aubergiste. [51]

**Cassée**  
Vendredi 2 février  
à l'auberge de la Cantine,  
à Avry-dev.-Pont.  
Invitation cordiale.  
Gratien SUDAN, aubergiste. [52]

Vendredi 2 février :  
**Cassée**  
à l'auberge de la Croix-Verte, Vaulruz.  
Invitation cordiale.  
Ph. BORCARD, aubergiste. [53]

Le 2 février, jour de la Chandeleur :  
**CASSÉE**  
à l'auberge de la Croix-Blanche,  
à La Roche.  
Invitation cordiale.  
Marie RAMUZ, aubergiste. [54]

**SUCRE DE MALT**  
**DR. WANDER**  
NOMBREUX DIPLÔMES  
ET  
MÉDAILLES



Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

## Beaucoup d'argent est perdu

par celui qui n'achète pas ses cigares de la source du meilleur marché, la maison **J. Dümlein**, à Bâle, qui offre aux prix dérisoires et garantis fabriqués des tabacs les plus fins d'outre-mer :  
EXTRANO, très fins, les 100 pièces 1.80  
CUBANA, supérieurs > 2.-  
CURSO, très bons > 2.50  
MADRAS, supérieurs > 3.-  
BAHIA, de Brême, surfin, au lieu de 20.- 5.-  
ESTE, > 20.- 5.-  
Envoi franco depuis 200 pièces. Par 1000 5% de rabais. [720] **J. Dümlein, Bâle.**

**A vendre :**  
Un lit en bois dur, 6 chaises et une pendule.  
S'adresser au bureau du journal. [85]

**A vendre :**  
Une pompe portative à incendie, pour usine ou ferme, chez **FREEL**, ferblantier, à Bulle.  
Bulle. — Emile Lenz imprimeur-éditeur. [87]

M. Schneuwly, archiv.  
TREIZIÈME A  
PRIX DE L'ABONN  
Pour la Suisse : 1 a  
, 6 m  
Etranger : 1 an, 9 fr  
payable d'av  
Prix du numéro  
On s'abonne à tous  
de post

NOUVEL  
Banque d'Et  
à l'intention de  
préparatoires r  
d'Etat. Son proj  
leur session de r

De la propaga  
— Le 26 décem  
à Berne, une as  
d'empêcher une  
aphteuse. Cette  
nes, a nommé  
Dans sa premièr  
rant, à l'hôtel d  
avait invité d'a  
propriétaires de b  
décision suivant  
< Il y a lieu  
tonale dans le b  
dues à prendre  
propagation des  
culaire, à se fai  
des délégués tou  
conomie alpestr  
du bétail existan  
circulaire et par  
part tous les pr  
partenant pas d  
tion. >  
Cette assemb  
le mardi 6 févri  
midi.

FEULL  
JE

Dès le lendem  
temps qu'il ne pa  
sait à Rochevaux.  
sans retenue et de  
ver face à face av  
qu'au fond du cost  
elle ne pleurait pl  
elle, rêvant, reviv  
Elle n'allait plus  
n'allait plus rend  
glaise; plus de pie  
plus de songes dot  
Son mari la ten  
vait pas même plu  
allaient les choses  
chaîne. Déjà des t  
vendu aussi le pet  
Loire, non loin de  
un tourbillon de t  
— Nous en avo  
la gêne...  
Et sans se souc  
leine, elle deman  
boires, des humili  
elle devait retrou  
Elle se forgeait